



La Coucourde

Bulletin Municipal juin 2009

www.lacoucourde-mairie.com

p.3 Le mot du maire

p.4 Investissements

p.6 Urbanisme

p.9 Environnement

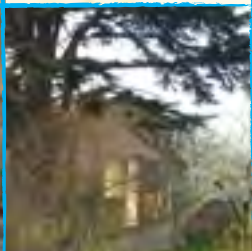
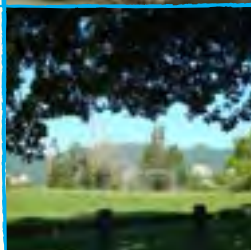
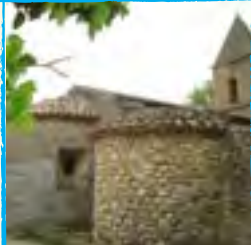
p.13 Écoles

p.15 Bibliothèque

p.16 Festivités

p.18 Associations

p.22 État civil





Le mot du Maire

Le conseil municipal a adopté le 27 mars dernier le budget primitif 2009. Ce budget a été préparé par la commission communale des finances après que j'ai eu dressé les grandes orientations de notre politique communale pour 2009. Les grandes décisions prises pour ce budget sont les suivantes :

Conformément à nos engagements de stabiliser notre fiscalité locale il n'y aura pas d'augmentation des trois taxes directes locales (taxe d'habitation à 7,95%, foncier bâti à 8,97 et foncier non bâti à 40,51%) qui restent inchangées depuis 2004 et qui sont très en dessous des moyennes départementales et nationales. Le produit attendu pour 2009 progresse néanmoins de 5,86 % par rapport à 2008 grâce notamment à l'augmentation de notre parc foncier et bien sûr de notre population. Il n'y aura pas également d'augmentation des tarifs municipaux (Salles d'animation rurale, concessions cimetières et columbarium, emplacement de taxi).

Budget ville 2009:

Fonctionnement. En progression de 3,1 %

Augmentation du budget pour les subventions aux associations communales (+8,8 % par rapport à 2008). Augmentation de la participation de la commune pour l'achat de fournitures scolaires à chaque enfant scolarisé à l'école primaire de la commune : 45 € par élève au lieu de 42 € (soit + 7,14%).

Stabilité des charges de fonctionnement : - charges à caractère général : - 2 % par rapport à 2008, charges de personnel : +1,2 % par rapport à 2008.

Investissement. En progression de 8,7 %

La capacité de notre autofinancement progresse de + 53,43%.

Pas d'emprunt en 2009 et nous continuons notre désendettement avec - 3,25 % par rapport à 2008. La dette par habitant est désormais de 62,50 € en 2009 pour 207,24 € en 2001.

Affectation des programmes à la réparation des dégâts d'orages sur la voirie communale, à l'aménagement de la place de la Mairie, à la création d'un plateau multisports quartier Fontchaud, aux travaux de voirie annuel, aux travaux dans les bâtiments communaux : écoles et bibliothèque et à l'achat de matériel pour les écoles, les Services techniques, la voirie, le Service administratif.

Budget social 2009

Augmentation du budget de + 7,5 % par rapport à 2008 : notamment en participant de façon plus importante et plus équitable au service du portage des repas à domicile en aidant plus les personnes âgées ayant des revenus modestes.

Budget Assainissement 2009:

Fonctionnement. En diminution de -0,57% par rapport à 2008 grâce à une meilleure maîtrise des charges courantes d'exploitation

Investissement. Augmentation de + 143 % due essentiellement aux travaux de réparation qu'il va falloir réaliser suite aux dégâts d'orages des mois d'août et septembre 2008 (environ 200.000€ TTC).

La capacité de notre autofinancement progresse de + 226 %.

Augmentation de la surtaxe d'assainissement qui est passée de 0,41 € à 0,43 € l m³ d'eau consommé soit + 4,8 %.

Pas d'augmentation pour les taxes de branchement au réseau d'assainissement

En résumé pour ce budget 2009 : transparence, cohérence, rigueur dans tous nos dossiers et vigilance des coûts restent toujours nos objectifs

L'été approche ... et la municipalité en profite pour proposer un programme riche et varié pour partager de nombreux moments festifs et populaires. La volonté du conseil municipal actuel est de vous présenter des spectacles gratuits tout en respectant le budget communal qui est imparti aux festivités. Le détail de ces manifestations se trouve dans ce bulletin et vous a été adressé dans votre boîte à lettres.

Je remercie l'ensemble du conseil municipal qui travaille à mes côtés et ce dans une excellente ambiance.

Ambition, Audace dans nos projets, Dynamisme voilà qui caractérise votre équipe municipale, et toujours plus d'animation dans le village : voilà de quoi passer un excellent été !

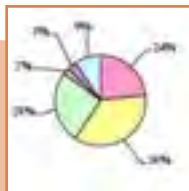
Avec mes sentiments dévoués
Jean-Luc Zanetti



BUDGET PRÉVISIONNEL

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

CHARGES DE FONCTIONNEMENT (eau, électricité, assurances...)	142 300
CHARGES DE PERSONNEL	220 000
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE (indemnités, subventions ass...)	155 867
CHARGES FINANCIERES (Intérêts des emprunts)	14 000
DEPENSES IMPREVUES	20 000
VIREMENT A LA SECTON D'INVESTISSEMENT	56 939
	609 106



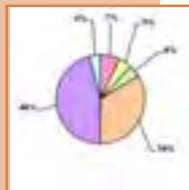
RECETTES DE FONCTIONNEMENT

TAXE D'HABITATION	70 620
TAXE FONCIERE	109 278
ATTRIBUTION DE COMPENSATION (ancienne taxe professionnelle)	144 772
DOTATIONS (etat) , PARTICIPATION et TAXES (energie hydraulique, mutations)	176 031
RESULTAT 2008 REPORTE	80 000
AUTES PRODUITS DE GESTION COURANTE (Locations immeubles, vente terrain)	28 405
	609 106



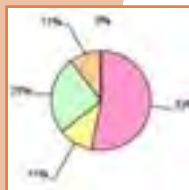
DEPENSES D'INVESTISSEMENT

REMBOURSEMENT D'EMPRUNTS	36 000
FRAIS REVISION DU PLU	25 000
INVESTISSEMENT MATERIELS ET ACQUISITIONS (mobilier scolaire, mobilier de voirie, matériels divers...)	22 000
INVESTISSEMENT BATIMENTS (menuiseries écoles, terrain multisports, amélioration place de la mairie, amélioration des bâtiments municipaux, réfection jeu de boules,...)	172 500
INVESTISSEMENT entretien voirie, réparation suite aux dégâts d'orage 2008, éclairage public)	232 877
RESERVE POUR DEPENSE IMPREVUE	20 000
	508 377



RECETTES D'INVESTISSEMENT

AFFECTATION D'INVESTISSEMENT REPORTE (exercice 2008)	270 236
VIREMENT DE LA SECTON DE FONCTIONNEMENT	56 939
DOTATION (Fonds compensation TVA, taxe locale équipement)	128 202
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	53 000
EMPRUNT	0
	508 377



TAUX D'IMPOSITION DES 3 TAXES DIRECTES COMMUNALES (avec comparaison nationale et départementale)

	2007	2008	2009	moyenne nationale	moyenne département
TAXE D'HABITATION	7,95%	7,95%	7,95%	14,57%	11,40%
TAXE FONCIERE BATIE	8,97%	8,97%	8,97%	18,74%	17,37%
TAXE FONCIERE NON BATIE	40,51%	40,51%	40,51%	44,81%	52,30%



INVESTISSEMENTS

• Pour les extérieurs

- Aménagement de la place de la Mairie. Maître d'ouvrage : Osmose Paysage. Entreprises Les Jardins du Soleil Levant et Sols Vallée du Rhône. **30 016,50 € HT.**
- Renforcement du pont de la voie communale à l'ouest de l'entrée de Lachamp (dégâts d'orage) par l'entreprise ASTIC Décor. **8 800,00 € HT.**
- Taille des haies et des platanes par l'entreprise ARSAC Alain. **2 620,40 € HT.**
- Aménagement du terrain multisports par l'entreprise Transalp. **31 701,0 € HT.**
- Réfection du jeu de boules par l'entreprise EUROVIA. **21 045,00 € HT.**
- Réfection de la voie communale de Lachamp et de la Rue Royale par l'entreprise LJTP. **17 772,00 € HT.**
- Débroussaillage par l'entreprise MALGRAS. **1 950,00 € HT.**

• Pour les bâtiments communaux

- Remplacement des menuiseries de l'école maternelle par l'entreprise de menuiserie CRESTON. **5 175,00 € HT.**
- Réalisation d'un garage pour le car scolaire communal par l'entreprise ASTIC Décor. **13 330,00 € HT.**
- Pose d'une porte coulissante à la bibliothèque municipale par l'entreprise de menuiserie CRESTON. **1 173,00 € HT.**
- Réalisation du double vitrage de la classe sud côté cour de l'école de Fondchaud par l'entreprise FONTANA. **1 006,00 € HT.**

TRAVAUX REALISES PAR LES SERVICES TECHNIQUES DE LA COMMUNE

- Installation de mobiliers urbains : cendriers et bacs à fleurs.
- Curage du réseau d'assainissement.
- Renforcement des deux pompes à la station de relèvement.
- Remplacement de tous les barilletts des portes de l'ensemble des bâtiments communaux.
- Nettoyage des tags.
- Curage des fossés au tractopelle.
- Peinture des barrières.
- Plantations des fleurs.
- Mise en place des fixes containers.
- Tonte des espaces verts.



URBANISME 1^{ER} SEMESTRE 2009

• Permis de construire

Nombre de dossiers :

- Déposés : 4
- Acceptés : 2
(déposés dans la période précédente)
- En cours : 4

• Déclarations préalables

Nombre de dossiers :

- Déposés : 16
- Acceptés : 6
- En cours : 8
- Refusés : 2

• Certificats d'urbanisme

Nombre de dossiers :

- Déposés : 3
- Acceptés : 2
- En cours : 1



PLU (suite)

La phase d'étude du PLU (Plan Local d'Urbanisme) arrive à son terme avec l'élaboration du PADD (Plan d'Aménagement et de Développement Durable). Une douzaine de réunions ont été nécessaires et le projet arrêté par le Conseil Municipal va être envoyé à l'ensemble des personnes publiques associées (DDAF, DDE, CNR, ASF, les communes voisines, Montélimar Sésame).

Après les 3 mois de consultation des autorités concernées, l'enquête publique, d'une durée d'un mois, aura lieu et chaque propriétaire et/ou habitant pourra faire ses remarques sur le projet.

À ce jour nous avons pu respecter les délais que nous nous étions fixés et espérons bien poursuivre de la même façon jusqu'au terme de ce PLU prévu pour fin 2010.



AMENAGEMENT DE LA PLACE DE LA MAIRIE

Les travaux d'aménagement de la Place de la Mairie, ont été effectués courant Mai par les entreprises ESPIC pour les espaces verts et l'arrosage intégré et SOLS VALLEE DU RHONE, pour la fontaine. Un olivier de fière allure a été implanté au beau milieu du parvis et la fontaine éclairée la nuit achève la rénovation de ce lieu.

Ces travaux ont été financés à 30% par le Conseil Général, les 70% restants par les fonds propres de la Commune.



Urbanisme

REFECTION DU TERRAIN DE BOULES

Lors des intempéries de Septembre 2008, le terrain de boules avait été endommagé et nécessitait une remise en état complète. Ce fut fait courant Avril et ainsi l'association des boules « La Foudroyante » dispose maintenant de 16 jeux clôturés et peut à nouveau accueillir tous les boulistes de la commune et des environs.

Cette rénovation a été financée à hauteur de 30% par le Conseil Général et de 70% par les fonds propres de la Commune.





REPARATIONS DEGATS D'ORAGE



Les orages des 12 Août et 3 et 4 Septembre 2009 ont provoqué des dégâts importants sur les routes, en particulier sur celles de Lachamp (fermée à la circulation pendant plusieurs mois) et Derbières.

Des travaux importants ont été effectués et la route de Lachamp a été ré-ouverte début Mai.

Les études techniques et hydrauliques pour le remplacement de la passerelle du Leyne sont en cours et la nouvelle passerelle devrait être installée dans le deuxième semestre 2009.

TERRAIN MULTISPORT

Dans le cadre de l'aménagement du village, un terrain multisports a été installé sur le plateau omnisports du quartier Fondchaud par l'entreprise TRANSALP.

Ce terrain multisports permet aux écoles et aux habitants des quartiers proches (tels que les lotissements Fondchaud, EDF, Les Vignes, Les Tilléuls) de pratiquer basket-ball, mini football, hand-ball, volley-ball, et badminton.

Cette réalisation a été financée à hauteur de 30% par le Conseil général et de 70% par les fonds propres de la Commune.





COLLECTE DES DÉCHETS DE SOINS DASRI

Un nouveau service gratuit a été mis en place par la Communauté de Communes Montélimar-Sésame afin de collecter les déchets de soins des personnes en auto-traitement.

Une boîte jaune spécifique est à récupérer chez le pharmacien. C'est le seul contenant adapté pour recevoir le matériel piquant, coupant et tranchant (aiguilles, pompe à insuline, lames, scalpels) ainsi que les déchets « mous-souillés » (cotons, compresses, pansements).

Une fois pleine, cette boîte doit être déposée dans un caisson présent sur un lieu de collecte : déchetteries « les Léonards » et « les Présidents ».



DISTRIBUTION DES COMPRIMÉS D'IODE CAMPAGNE 2009

Courant Juin va commencer la campagne 2009 pour le remplacement des comprimés d'iode. Vous serez averti individuellement lorsque ceux-ci seront disponibles dans les pharmacies. Il est rappelé que la prise de ces comprimés ne se fait que sur ordre des autorités sanitaires en cas d'incident sur un site nucléaire.



DEBROUSSAILLAGE

Débroussailler est une obligation qui incombe à chaque propriétaire.

Les abords de l'habitation doivent être nettoyés sur 50 mètres et sur 10 mètres pour les voies privées y attenantes.

Les bords de ruis ou ruisseaux doivent également être débroussaillés afin d'éviter lors de pluies puissantes, comme celles de l'été 2008, que des arbres ne tombent et n'entraînent le cours des ruisseaux en provoquant d'énormes dégâts.



En Avril, les bords du Leyne ont été débroussaillés par le Syndicat Mixte Roubion Jabron.

PUITS ET FORAGES

Depuis le 1er janvier 2009, tout dispositif de prélèvement, puits ou forage, dont la réalisation est envisagée pour obtenir de l'eau destinée à un usage domestique au sens de l'article R. 214-5 du Code de l'environnement doit être déclaré au maire de la commune sur le territoire de laquelle cet ouvrage est prévu, au plus tard un mois avant le début des travaux (décret n°2008-652 du 2/07/2008).

Tout dispositif de cette nature entrepris ou achevés avant le 31 décembre 2008 doit être déclaré au plus tard le 31 décembre 2009.

Le contenu de la déclaration est précisé par l'article R. 2224-22 du Code général des collectivités territoriales (CGCT).

Un arrêté du 17 décembre 2008 a établi un formulaire récapitulant les éléments à fournir pour la déclaration en mairie de tout prélèvement, puits ou forage réalisés à des fins d'usage domestique de l'eau (formulaire disponible en mairie).

Le déclarant doit également apporter des renseignements complémentaires après l'achèvement des travaux (article R. 2224-22-1 du CGCT).

DÉPARTEMENT DE LA DRÔME

Calendrier annuel des périodes d'incinération de végétaux Dispositions applicables à l'intérieur et à moins de 200 mètres des "espaces sensibles"

Arrêté préfectoral n° 08-0011 du 2 janvier 2008

Personnes	MOIS													
	JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE		
Non propriétaires	Article 3													
	Article 7													
	Article 8													
Propriétaires ayant droit	INCINÉRATION DE TOUS LES VÉGÉTAUX PAR VENT FORT (> 40 km/h)													
	INCINÉRATION DE TOUS LES VÉGÉTAUX PAR VENT FAIBLE (< 40 km/h)													
	FEUX INTERDITS													
FORMALITÉS à accomplir avant toute incinération	Dépôt obligatoire contre récépissé d'une déclaration en mairie du lieu de l'incinération, au moins 48h à l'avance. Double à envoyer à la DDAF (Cellule Forêts Espaces Naturels - 33 avenue de Romans - BP 2145 - 26021 VALENCE cedex)													
	Incinération libre, sous la responsabilité du propriétaire ou ayant-droit.													
Compléments d'informations : D.D.A.F. de la Drôme - Tél. 04 75 82 50 13 - Fax 04 75 82 50 00 - e-mail : sden.v.ddaf@agriculture.gouv.fr														
DEFINITIONS	Période rouge "très dangereuse"	Juillet - Août												
	Période orange "dangereuse"	Février-Mars												
	Espaces sensibles	Bois, forêts, plantations, reboisements, landes, maquis et garigues - Les vergers régulièrement entretenus sont exclus												

SOYEZ PRUDENT EN TOUTES CIRCONSTANCES, LE FEU PART PLUS VITE QU'ON NE LE PENSE !



LE MOT DES ENSEIGNANTES

Avec le retour du beau temps, l'année scolaire est en train de prendre fin pour les 108 élèves de l'école de La Coucourde répartis en 5 classes (PS/MS, GS/CP, CP/CE1, CE1/CE2, CM1/CM2).

Cette année scolaire a été riche en projets. Les élèves de maternelle ont vécu une année placée sous le signe des sorcières et vous avaient présenté dans le précédent bulletin, leur nouvelle habitude, la sorcière Grabouilla. Cette aventure les a menés jusqu'au monde merveilleux des lutins à Hostun où les élèves ont pu rencontrer de drôles de créatures !

Les élèves de CE et CM ont goûté – ou regoûté pour certains ! – aux joies de la neige, tombée en abondance dans le Vercors cet hiver. Au programme, deux sorties ski de fond et une sortie raquettes dans les stations de Lente ou Font d'Urle/Chaud Clapier. Ces journées ont permis aux enfants de découvrir le milieu montagnard, si proche de chez eux et pourtant trop souvent méconnu. Le coût – élevé – du transport a été pris en charge par la coopérative scolaire à hauteur de 960 € et par la mairie grâce à une subvention exceptionnelle de 480€.

Les élèves de CP et CE ont profité du voyage scolaire pour redécouvrir ce milieu au printemps, pistes de ski et neige ayant laissé place à une multitude de fleurs sauvages et d'arbres, qu'ils ont pu découvrir et apprendre à identifier, ainsi qu'à des animaux sauvages, visibles, si l'on sait être discrets, patients et silencieux dans le parc animalier de Lente, « Forêlente ».

Beaucoup de rencontres sportives aussi cette année, pour les élèves d'élémentaire, dans le cadre de l'USEP : « P'tit tour à pied », rugby, athlétisme Sans oublier les séances de piscine, financées par la SESAME, pour les 29 élèves de GS/CP, de janvier à juin.

Cette année scolaire a également été ponctuée par diverses sorties à Montélimar pour des spectacles de Musiques du Monde ou des sorties cinéma (dont le fameux dessin animé drômois « Mia et le Migou »), pour les plus grands, ou bien, heure du conte (6 fois dans l'année, par les conteuses du CRILJ de Montélimar), pour les plus jeunes.

Nous avons également eu la joie de pratiquer musique et chants avec notre nouvelle intervenante musique, Mme Christine de Goÿs, qui joue de la guitare et de la flûte traversière. Nous aurons le plaisir de faire partager aux parents, et à tous ceux qui le souhaitent, nos chansons, le samedi 20 juin, en fin de matinée, pour le spectacle musical de fin d'année où tous les élèves chanteront, de la PS au CM2.

Cette année, marquée par la disparition des heures de classe du samedi matin et la mise en place pas toujours simple des 2 heures d'aide personnalisée, va se terminer...

Nous souhaitons remercier tous les habitants de la Coucourde ainsi que les commerçants qui nous ont aidés et qui ont contribué à la réussite de notre loto, le 14 mars 2009. Le loto, comme l'opération « fleurs » du printemps, permet de financer les transports en bus et les différentes sorties faites par les élèves avec l'école. Au nom de tous les enfants, nous vous remercions et vous disons à l'année prochaine. Toute l'équipe enseignante vous souhaite un bon été et donne rendez-vous aux élèves et à leurs parents, pour la rentrée du mercredi 2 septembre 2009...



CAR SCOLAIRE

En Janvier la municipalité a acquis un nouveau car pour le transport des élèves des écoles de La Coucourde et Derbières. Il sert notamment à les amener à la cantine, à la piscine etc. Ce mini bus peut transporter 30 personnes....

Ce nouveau petit car, aux couleurs agréables, est très apprécié par tous.

Afin de le protéger des intempéries et d'en assurer la protection il a été décidé de construire un garage derrière la Mairie.

Le financement de l'achat de ce car a été assuré par une subvention du Conseil Général de 50%, et par les fonds propres de la Commune.





BIBLIOTHÈQUE

Fidèle à sa mission, l'équipe des neuf bibliothécaires bénévoles – Mesdames Thérèse CHAVANIS, Marie-Noëlle CAILHE, Claire FONTVIEILLE, Violette LEDOUX, Marie-Jacobine MERTZ, Monique PALIX, Marlène VIALATTE, Gisèle VINCENT – vous réserve deux fois par semaine, le meilleur accueil à la Bibliothèque municipale.

Soucieuses de répondre à la demande et à l'attente des lecteurs, Les bibliothécaires apportent un soin attentif quant au choix des livres prêtés par la Médiathèque départementale de Valence via le Bibliobus (plus de mille ouvrages par an) et ceux qui sont achetés grâce au budget municipal (une centaine).

Le budget municipal 2009 alloué à la Bibliothèque est de 1300 € (1100 € pour l'achat des livres + 300 € pour l'achat des fournitures). Cette somme permettra de financer l'acquisition des nouveautés littéraires classées parmi les meilleures ventes actuelles et d'enrichir le département des livres imprimés en gros caractères.

En fonctionnement, les chiffres à retenir sont : 4883 prêts de livres, 81 lecteurs inscrits, 109 élèves accueillis tous les mardi après-midi en période scolaire, 61 enfants en dehors du temps scolaire, 2400 livres en fonds propre, plus de mille ouvrages empruntés à la Médiathèque départementale de Valence.

À l'automne prochain, les bibliothécaires proposeront une « Soirée Contes ». Cette animation qui se veut chaleureuse et conviviale sera suivie d'une dégustation de châtaignes. Elle aura lieu le vendredi 13 novembre à 20 h à la Bibliothèque.

Pour rappel : la borne INTERNET est mise à la disposition du public aux heures d'ouverture de la Bibliothèque. Connexions et consultations sont gratuites.

Les horaires :

De septembre à juin : mercredi de 15h à 18 h.
samedi de 15h à 17h.

En juillet & août : mercredi de 18h à 20h.
vendredi de 18h à 20h.

Pour vos demandes de lecture, réservations, vous pouvez contacter l'équipe des bibliothécaires aux jours et heures d'ouverture.

 **04 75 90 01 93**

bibliotheque.lacoucourde@orange.fr



Troc de Plantes-Animation 2008





FESTIVITÉS

- 6 Juin à 20H30, place de la Mairie
Concert Gypsi avec DAN NAVARRO et les danseuses du groupe CASAMIENTO
- 3 Juillet à 20H30, salle rurale Pierre Bonnet
Théâtre « Moi, mon Mari, mes emmerdes » avec la troupe ROS'ROY
- 14 Juillet Course pedestre « LA COUCOURDOISE »
- 17 Juillet à 21H, place de la Mairie
« LES SHADOWS » avec le groupe BLUE STAR
- 18 Juillet Challenge de la Municipalité, rue Royale à Derbières
- 24 Juillet à 20H30, salle rurale Pierre Bonnet
Spectacle « SOSIERAMA »
Les Sosies de France GALL, Eddy MITCHELL et Mylène FARMER
- 7 et 8 Août, aux abords de le SAR
FETE VOTIVE organisée par l'AJB et LES ENFANTS D'ABORD
- 26 Septembre à 20H30, Salle rurale Pierre Bonnet
Concert avec l'Orchestre « MISTRAL A LA CLE »



FÊTE DES VOISINS

Pour la première fois le fête des voisins a été organisée au quartier Fondchaud. Le temps n'était pas au beau fixe mais cela n'a pas empêché les 75 personnes présentes à passer un agréable dimanche de Pentecôte. Cela a permis à des personnes habitant le même lieu de se connaître.

L'année prochaine rendez-vous est pris à Derbières pour l'organisation de la 2^e fête des voisins.



CÉRÉMONIE CITOYENNE

Le 2 Mai une cérémonie citoyenne a été organisée à la Mairie afin de remettre aux jeunes gens de notre commune ayant atteint la majorité depuis les dernières élections leur « livret du Citoyen » ainsi que leur carte électorale.

Ce livret est un petit fascicule qui répertorie les droits et devoirs de chacun.

Ces récipiendaires ont pu voter pour la première fois lors des élections européennes du 7 Juin 2009.





ASSOCIATIONS

TENNIS CLUB

Le Tennis Club La Coucourde (T.C.C) propose aux enfants âgés de 6 à 14 ans l'apprentissage du tennis par un professionnel breveté tous les lundis soir de 18h15 à 20h15. Des cours pour les adultes sont également proposés de 20h15 à 21h15 le lundi soir aussi.

Il n'est pas obligatoire de prendre des cours de tennis pour accéder au terrain. Vous pouvez venir jouer au tennis en prenant une licence qui vous permettra d'accéder au cours tout le long de l'année.

Vous pouvez vous renseigner auprès des membres du bureau qui se compose comme suit :

- présidente : Carol Laffont
- trésorière : Marie-Noëlle Cailhe
- secrétaire : Marlène Vialatte
- membres : Incarnation Aragon, Maryline Creston et Stéphanie Reynaud

Pour tout renseignement et vous pouvez contacter le président e par tél au 04.75.90.00.74 (plutôt après 19h).

Le T.C.C est également présent lors de

manifestations organisées par la commune (téléthon, fête votive, buvette).

Chaque fin de saison, il y a la traditionnelle fête du tennis avec un tournoi amical et un repas champêtre. Cette année, il aura lieu le week-end du 26-27-28 juin 2009.

Alors à vos raquettes !!!

Sportivement

Carol Laffont.



REGAIN

Cette année Regain a organisé un voyage dans la région de Pont en Royans le 28 mai. Notre repas d'été aura lieu le Dimanche 28 Juin au restaurant « Air Escal ».

Le Loto aura lieu le 29 Novembre et nous clôturerons l'année avec notre traditionnel repas de Noël le 13 Décembre 2009.

Bonnes vacances à tous

(Voyage 2008 à Serre Ponçon)





LES ENFANTS D'ABORD

Cette année notre grande fête a été organisée pour Mardi Gras avec de beaux déguisements. Pour notre repas annuel 90 personnes se sont retrouvées Salle Pierre Bonnet pour une soirée « Couscous Royal ». La soirée fut très heureuse et chacun a souhaité se retrouver l'année prochaine.

La dernière sortie de notre Association se fera en Juin avec la visite du Palais des Bonbons. Nous remercions toutes les personnes bénévoles qui nous ont accompagnés tout au long de l'année.

Bonnes Vacances à tous et à la rentrée prochaine.



AJB La Foudroyante

À ce jour l'association bouliste compte 19 Licenciés qui s'entraînent tous les Vendredi de 19H à 21H sur le terrain rénové de La Coucourde (renseignements : 06 25 12 16 55).



Prochaines soirées boulistes organisées par l'AJB :

Pétanque :

Les vendredi 29 Mai, 10 Juillet, 18 Juillet (Derbières)

Longue :

Les vendredi 12 Juin, 26 juin, 31 Juillet (inter sociétés) et les 7 et 8 Août pour la Fête Votive.

Notre Concours de Belote aura lieu le 2 octobre à 20H Salle Pierre Bonnet.



ACCA L'ALPION

Les chasseurs vous font part de leurs prochaines manifestations :

Repas champêtre le Samedi 4 juillet,

Loto de la Chasse le Samedi 5 Décembre.

Nous vous attendons nombreux afin de passer d'agréables moments en votre présence.

De bonnes vacances aux Chasseurs et à leurs amis non chasseurs.



FOOT-FCC

Cette année le FCC est en transition, la catégorie débutants n'a pas connu le succès des années précédentes (manque d'assiduité aux entraînements et un manque évident d'implication des parents) les poussins même cause même résultat, les benjamins ont rempli leurs contrats avec un titre de vice champion groupe G derrière leurs amis et voisins du RC Savasse. Les moins treize ont fait deux bonnes parties de championnat et termine 5ème de leur poule. Le 30 mai les benjamins se déplacent à Châteauroux les Alpes 05 pour le 2ème tournoi « Pierre Domergue », tournoi interrégional avec des équipes (L'OL, la sélection de Haute Savoie, Gap, Briançon, Embrun, et diverses équipes des Ht Alpes). Il est rappelé que l'an pas sé

nos joueurs ont perdu en finale devant la sélection Savoyarde. Nous espérons qu'ils ramèneront cette année le Trophée.





ÉTAT CIVIL

(de Décembre 2008 à Juin 2009)

NAISSANCES

1 BENTAYEB Yacine, Gamaraoui,	19 octobre 2008
2 RANC Estéban, Francis, Daniel	16 décembre 2008
3 STRINA Noé	1 ^{er} février 2009
4 SCHUURMAN Audric	3 février 2009
5 CHAPELON Elisabeth	24 mai 2009

MARIAGES

1 DAUMAL Didier, William, Jérôme & BALDINI Déborah	6 décembre 2008
2 FRAYCHET Loïc & CHAGOURIN Stéphanie	13 juin 2009

DECÈS et TRANSCRIPTIONS

1 MEYER Maurice	à La Coucourde	25 mars 2009
2 GAUTHIER France	à AFOURER (Maroc)	25 avril 2009
3 CORNU Robert	à La Coucourde	20 mai 2009

INFORMATIONS PRATIQUES

MAIRIE

Tél : 04.75.90.23.23

Fax : 04.75.90.23.20

Ouverture du secrétariat : du Lundi au Vendredi
13h30/16h30. Samedi 9h/11h

Site Internet : lacoucourde-mairie.com

E.mail : contact@lacoucourde-mairie.com

Permanences : Monsieur le Maire – sur RDV le
Mercredi après-midi et le Samedi matin

Mrs les Adjoints sur rendez-vous

BIBLIOTHÈQUE

Tél : 04.75.90.01.93

Horaires : Mercredi 15h/18h-Samedi 15h/17h

POSTE

Horaires Guichet:

- Lundi, mardi, vendredi de 9h15 à 11h30
et de 13h45 à 16h

- Mercredi, jeudi et samedi de 9h15 à 11h30
(fermé l'après-midi)

Conseiller financier :

- Mardi et jeudi matin sur rendez-vous

PLAN CANICULE

Dans le cadre de la loi de solidarité pour l'autonomie des personnes âgées, les personnes à risque, âgées ou handicapées isolées, peuvent s'inscrire en mairie. Ce recensement permet, en cas d'alerte météo, une intervention ciblée des services sanitaires ou sociaux.

DÉPÔT LÉGAL À PARUTION

Réalisation & Régie Publicitaire

Tél. 04 75 51 88 40 - Fax : 04 75 53 75 65

E-mail : info@afcommunication.com



Edition et Régie

AF Communication : Montélimar - Val Les Bains - Valence - Nyons - Avignon
L'éditeur se réserve le droit de sélectionner les informations contenues dans ce bulletin municipal
et remercie par avance les lecteurs de leur indulgence.